

Désertines

53

Commune de la Mayenne

Bulletin Municipal

Juillet 2025



Photo réalisée sur la commune

www.desertines53.fr

SOMMAIRE

- **Le mot du maire** **page 2**
- **Informations importantes extraites
des différentes réunions** **page 3**
- **La vie communale** **page 9**
- **Infos pratiques** **page 12**
- **L'école** **page 17**
- **Les associations du canton** **page 18**
- **Les Associations** **page 19**
- **En bref** **page 27**
- **Calendrier des manifestations** **page 30**
- **Numéros utiles** **page 31**

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'été quelques mots pour vous présenter l'actualité de notre commune.

Pour faciliter l'entretien de notre commune, le conseil municipal a décidé de passer à la tonte robotisée du terrain de football, ainsi que l'achat d'une brosse pour les caniveaux et les trottoirs. Le but est d'utiliser le moins possible le désherbeur thermique.

La propreté des rues et des abords reste une priorité, mais est très exigeante en temps de travail. Merci à nos agents qui remplissent cette mission avec efficacité, de même que pour l'entretien de nos bâtiments et du ménage.

Si des travaux avancent bien, tel que l'ombrière, il ne reste plus que l'aménagement du terrain de pétanque et l'enfouissement des réseaux rue du Maine, où l'enduit sur les trottoirs devrait conclure ce chantier.

La création du logement dans l'ancien fournil prend du retard à nouveau, avec l'obligation de refaire un appel d'offre, tous les lots n'étaient pas pourvus. Je pense malgré tout que les travaux devraient démarrer avant la fin de l'année.

En ce qui concerne l'habitat, Mayenne Habitat vient de déposer une demande de permis de construire pour deux logements locatifs dans le lotissement du Domaine.

Des travaux au cimetière vont être réalisés à l'automne avec le prolongement d'une allée dans la partie nouvelle.

Prévu lors du vote du budget, nous avons fait l'achat de tables et de chaises ainsi qu'un percolateur pour notre salle des fêtes.

Un été festif pour notre commune, une semaine avant la fête communale, le 30 et 31 août, nous accueilleront la foire d'automne du bassin de vie de Landivy. Cet événement a lieu tous les 9 ans.

Je remercie à l'avance les membres du conseil municipal, le comité des fêtes et tous les bénévoles mobilisés pour l'organisation et le bon déroulement de ce week-end de fête. Le programme vous est présenté dans ce bulletin.

N'hésitez pas, venez nombreux.

Bon été à tous

Bruno LESTAS

INFORMATIONS IMPORTANTES EXTRAITES DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

Réunion du 09 janvier 2025

Bilan réunion publique

35 personnes étaient présentes lors de la réunion publique du 12 décembre 2024. L'équipe municipale a répondu au mieux aux interrogations des habitants et les échanges se sont portés sur les travaux sur la commune, les distributeurs, les illuminations, le déploiement de la fibre et la suppression du réseau cuivre sur la commune en 2027/2028, la zone d'activité de la Maladrie, la taxe foncière sur les logements vacants, le RPI, le devenir des locaux de l'école et cantine, le portage des repas, les animations pour 2025 ainsi que le Noël communal 2024....

Questions diverses

- M. le Maire informe du départ de l'agent communal au 31 décembre Une annonce a été déposée et le recrutement est lancé.
- Les chiffres de la population totale de la commune à compter du 1^{er} janvier 2025 ont été donnés par l'INSEE : 470 habitants
- Les travaux de l'ombrière doivent commencer en mars.
- Une réflexion est lancée pour le chemin de la Vairie
- Une solution a été trouvée pour le distributeur de produits frais et un boulanger a été contacté.
- Environ 160 personnes étaient présentes à l'arbre de Noël de la commune.
- La Foire d'automne aura lieu à Désertines le 30 et 31 août.

Réunion du 20 février 2025

Délibération portant suppressions et création d'emploi

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

décide

- D'instituer selon le dispositif suivant, à compter du 1^{er} mars 2025 :
 - * La suppression d'un emploi permanent à temps non complet (19h30 hebdomadaire) d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, catégorie C, et
 - * La suppression d'un emploi permanent à temps non complet (28h hebdomadaire) d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, catégorie C, et
 - * La création d'un emploi permanent à temps non complet (28h hebdomadaire) de rédacteur (promotion interne), catégorie B.

Attribution de subventions

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à voter les subventions dont les associations ont fait leur demande en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'accorder les subventions suivantes :

Ass Pêche la Colmont et ses Affluents	70 €
ASG Gorron 30€/enfants (13)	390 €
Société Protectrice des Animaux	235 €
Cyclos du Bocage	90 €
ACDV 53	250 €
Comité départemental de la Mayenne ligue nationale contre le cancer	100 €
Amicale Laique Fougerollaise	200 €
La Dynamique	350 €

Questions diverses

- M. le Maire informe de l'arrivée d'un nouvel agent communal, Pierre B. au 10 février
- Une réflexion est lancée pour un robot de tonte au terrain de football. Une demande de devis va être faite.
- Les distributeurs vont être de nouveau opérationnels à compter du jeudi 6 mars en partenariat avec le magasin PROXI de Landivy et la boulangerie Le fournil des p'tits loups du Teilleul.
- Les travaux de fondation de l'ombrière vont commencer semaine 11.
- Le portage des repas sera assuré par les membres du Conseil Municipal pendant la durée des congés de l'agent communal du 17 mars au 21 mars.

Réunion du 27 mars 2025

Attribution de subventions

Désertines pétanque	200 €
AFN	200 €
Amicale des sapeurs-pompiers Fougerolles	200 €
Randonneurs du Bocage	50 €
USD	1220 €
Prévention routière	50 €

Présentation des comptes 2024

Mme BRICHET Marie présente au Conseil Municipal les comptes 2024 de la commune.
Aucune remarque n'est soulevée.

Préparation du budget 2024

Mr le Maire présente au Conseil Municipal l'ensemble des travaux en investissement à prévoir en 2025 :

- Travaux d'aménagement au cimetière.
- Achat de mobilier pour la salle polyvalente
- Les travaux du logement de l'ancien fournil.
- Achat d'une horloge de commande pour les cloches et le cadran pour l'église
- Achat ou location d'un robot-tondeuse pour le terrain de football
- Achat d'un logiciel relevé de gestion de cimetière
- Achat d'un nouvel ordinateur pour le secrétariat

Devis

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs devis.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'accepter le devis n° 1811668 de l'entreprise Orain pour des travaux d'aménagement au cimetière d'un montant de 5682 €.
- d'accepter le devis n° 2 625 de la société BIARD-ROY pour l'achat et la pose d'une horloge de commande pour les cloches et le cadran extérieur à l'église d'un montant de 1704 €
- d'accepter le devis n° 20250523 de la société Groupe ELABOR pour relevé de gestion de cimetière d'un montant de 5256 €.
- d'accepter la proposition du contrat de location d'une durée de 60 mois d'un robot-tondeuse pour le terrain de football.

Questions diverses

- M. le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de la société CELLNEX, propriétaire de l'antenne de télécom au lieu-dit « La Touche Passais », d'acquérir environ 100 m² de la parcelle. Cette proposition sera présentée au CCAS.
- Cette année, la Sainte Barbe aura lieu à Désertines le 6 décembre.
- La préparation de la Foire d'Automne (30 et 31 août) suit son cours.

Réunion du 07 avril 2025

Vote des taux d'imposition 2025

Le Conseil Municipal de Désertines,

DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2025.

FIXE pour 2025 les taux des taxes locales comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 42.21 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties 42.72 %
- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 15.93 %

Vote des budgets primitifs

Budget principal

Section de fonctionnement :

- Dépenses et recettes : 763 115 €

Section d'investissement :

- Dépenses et recettes : 621 153 €

Budget assainissement

Section de fonctionnement :

- Dépenses et recettes : 14 443.81 €

Section d'investissement :

- Dépenses et recettes : 34070.86 €

Budget lotissement du Domaine 3ème tranche

Section de fonctionnement :

- Dépenses et recettes : 40 963.92 €

Section d'investissement :

- Dépenses et recettes : 40 963.92 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

- Vote à l'unanimité les budgets primitifs 2025.

- Autorise M. le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section du budget, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Questions diverses

- Le Conseil Municipal accepte la proposition de M. le Maire de demander un devis pour la pose d'un bicouche dans l'allée menant au cimetière

Réunion du 12 juin 2025

Vente d'herbe sur pied

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- de vendre l'herbe au GAEC Les Planches situé au lieu-dit « Les Planches » à Désertines, pour la somme de 70 € pour le terrain situé à « La Gauterie » (section O n°7)

Convention entre la Commune de Landivy et la Commune de Saint Berthevin la Tannière et la Commune de Désertines

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de faciliter l'entretien du domaine communal, il est nécessaire de signer une convention pour le prêt de matériel avec la commune de Landivy et la mise à disposition d'un agent de Saint-Berthevin-la-Tannière pour l'utilisation de ce matériel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention entre la Commune de Landivy, la Commune de Saint-Berthevin-la-Tannière et la Commune de Désertines

Rapport de visite avec Analyses Lagunes

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel de la station d'épuration. Aucune anomalie n'a été détectée. L'unité de traitement est bien suivie et entretenue.

Devis

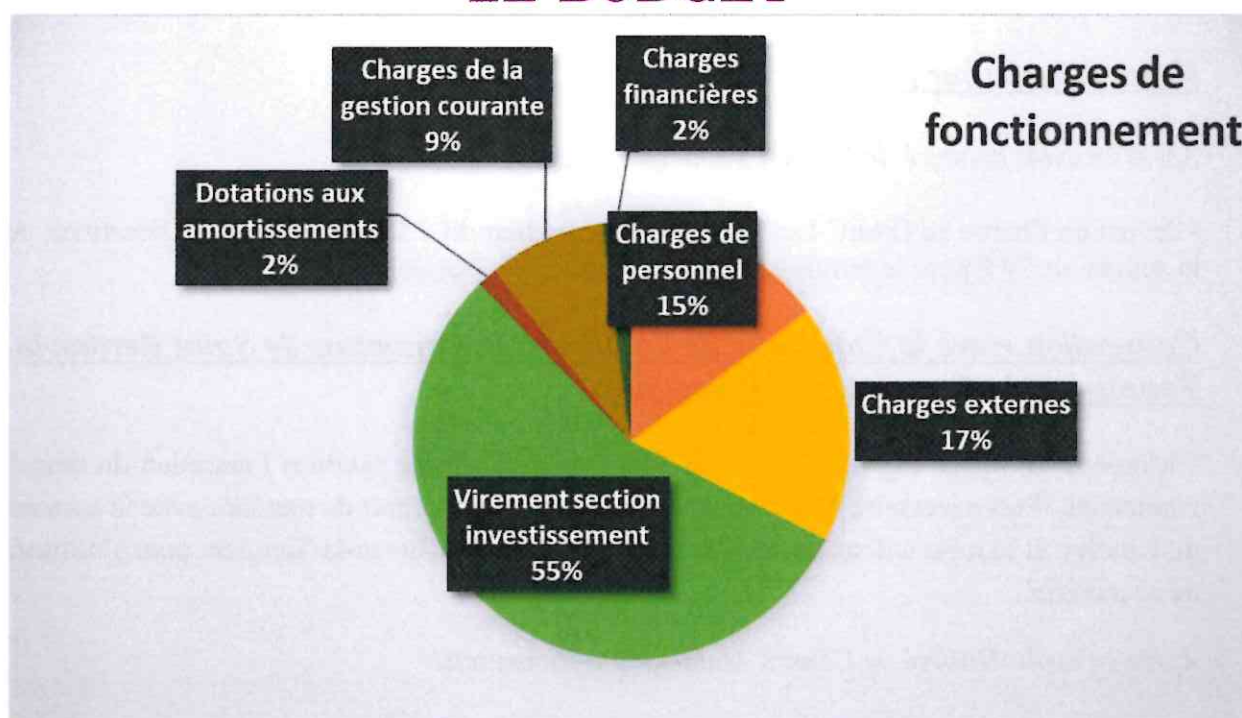
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs devis.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide :
- d'accepter le devis n° 1251008 de l'entreprise Orain pour des travaux de réfection de l'allée menant au cimetière d'un montant de 1968 €
- d'accepter le devis n° 1 072 de la MAD pour l'achat d'une brosse de désherbage et accessoires à adapter sur avant de tracteur d'un montant de 12 072 €

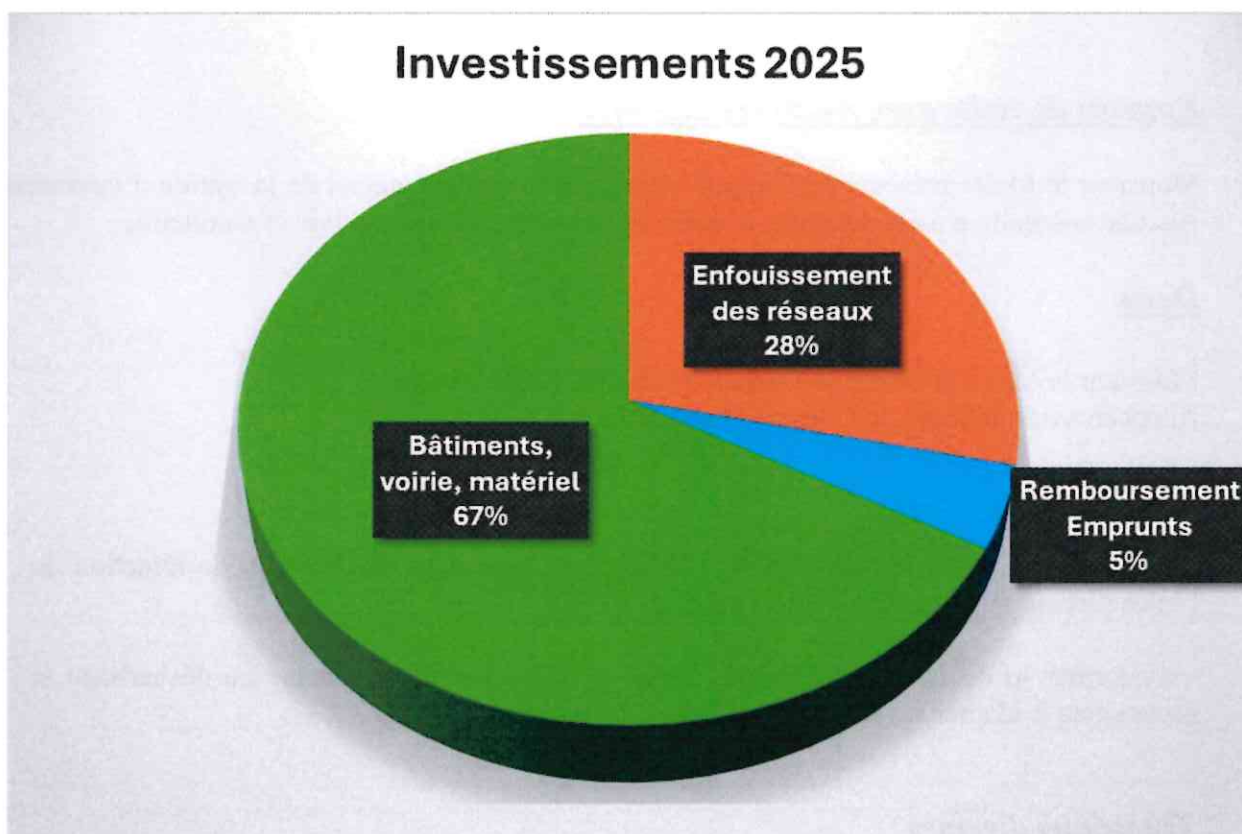
Questions diverses

- Le planning de portage des repas est constitué afin de remplacer l'agent pendant la durée de ses congés et ainsi assurer la continuité du service

LE BUDGET



Investissements 2025



LA VIE COMMUNALE

CHANTIERS “ARGENT DE POCHE”

En partenariat avec la M.I.J. et sous la responsabilité de KARINE
des jeunes de la Commune ont participé à ces chantiers
pendant les vacances scolaires 2024/2025

Vacances de la Toussaint



Peinture
du portail de l'ancienne école

Vacances de Noël



Inventaire et nettoyage des tables
à la salle polyvalente

Vacances de Printemps



Peinture des bancs

**Cérémonie à Désertines
à l'occasion du 80ème anniversaire
de la Victoire du 8 mai 1945**



"Souvenons-nous des sacrifices qu'une génération entière de Françaises et de Français a acceptés pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de notre souveraineté"

**Extrait du MESSAGE
de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées
et de Madame Patricia MIRALLES, ministre déléguée
auprès du ministre des Armées, chargée
de la Mémoire et des Anciens combattants**

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

	COMMUNE	HORS COMMUNE
• WEEK-END <i>(du vendredi après-midi au dimanche soir)</i>	175 €	260 €
• Journée supplémentaire	50 €	60 €
• ½ journée supplémentaire	35 €	40 €
• Petite Salle la journée	60 €	-
• 1 repas en semaine	100 €	140 €
• Concours de belote / Loto	45 €	100 €
• Vins d'honneur <i>(verres compris)</i>	40 €	60 €
• Soirée dansante <i>(avec repas)</i>	320 €	410 €
• Bal public / Bal disco	160 €	550 €
• Théâtre / Assemblée générale <i>(verre compris)</i>	45 €	80 €
• Réunion / Conférence <i>(verre compris)</i>	-	35 €
• Thé dansant	120 €	160 €



La vaisselle est facturée au prix de 0.35 € l'unité pour un couvert complet et 0.20 € l'unité pour un couvert lunch (couteau, fourchette et verre). La vaisselle neuve 0.70 € le couvert complet.



Le gaz et l'électricité seront facturés en plus de la location suivant le relevé de compteur qui sera effectué à la remise des clés et au retour. Le KW sera facturé au prix de 0.21 € et le gaz au prix de 8 € le m3.

La salle devra être rendue propre ou il sera facturé 50 € de l'heure de travail effectué.

Il est désormais demandé au locataire une attestation d'assurance à chaque location.

Pour toutes réservations payantes, il sera demandé le versement des arrhes à hauteur de 50 % du tarif de la location à la réservation. Ces arrhes seront versées directement au Trésor Public. En cas d'annulation cette somme restera acquise à la commune. Une caution de 300 € sera exigée le jour de la location



Pour la remise des clés lors de la location de la salle polyvalente, il faut s'adresser à **Karine: 06.59.40.39.65 pendant ses heures de travail.**

Afin de faciliter l'organisation de la location de la vaisselle, il est nécessaire d'appeler quelques jours avant et de bien calculer les quantités à réserver

INFOS PRATIQUES

Inscription des nouveaux habitants



Il serait souhaitable que les nouveaux résidents et les personnes possédant une maison secondaire sur la commune se fassent connaître en mairie pour faciliter les contacts. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Would all new home owners in Désertines please visit the Town Hall to introduce themselves in order to make contact easier.

Déchèterie Relais

HORAIRES DÉCHÈTERIES

DÉSERTINES : 2^{ème} et dernier vendredi du mois (accès avec la carte) de **14 h à 17 h**

Il n'est plus possible de déposer les encombrants.

La déchèterie relais de Désertines sera fermée exceptionnellement le vendredi 8 août

GORRON : Lundi : 14h à 18h

Mercredi : 14h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30

Contact : Service Déchets de la Communauté de Communes - 02.43.08.77.60

RAPPEL : A partir du 1^{er} décembre 2023, les déchèteries de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais sont accessibles uniquement sur présentation d'une carte d'accès.

Cette carte n'est pas transmissible. Si vous quittez votre logement, vous devez la rendre au Service Propreté à Ambrières les Vallées ou la déposer à la mairie. L'arrivée d'un nouvel occupant dans votre logement désactivera automatiquement votre carte. Si vous n'avez pas encore de carte, un formulaire en ligne est disponible sur le site <https://www.bocage-mayennais.fr/>

FAIRE DU FEU DANS SON JARDIN EST INTERDIT



Selon le Règlement Sanitaire Départemental, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères n'est pas autorisé sous peine de sanctions !

Les déchets verts (déchets de jardin et de parc) sont considérés comme des déchets ménagers. Par conséquent, il est interdit de brûler dans son jardin des déchets verts provenant d'un élagage de la taille d'arbustes et de haies, de la tonte de gazon, de l'entretien des espaces verts etc...

Et pensez aussi à vos voisins qui n'ont pas à être incommodés par la fumée et les odeurs !

Incivilités

Il est constaté des dépôts sauvages sur la voie publique. Il est rappelé que les déchets doivent être triés et déposés dans les conteneurs adéquats dans les points de collectes ou à la déchèterie en fonction de la nature du déchet.

Le Conseil Municipal a délibéré le 23 mai 2022 pour infliger une sanction financière représentant le coût d'une prestation d'enlèvement et de résorption de ce dépôt sauvage.



Animaux domestiques en divagation

Chaque propriétaire est responsable des nuisances, divagation, aboiement la nuit, crottes de son chien

Comment lutter contre le frelon asiatique

La commune de Désertines adhère au Plan d'Action Collectif proposé par POLLENIZ par le biais d'une convention afin inciter les particuliers à détruire les nids

Cette convention permet une prise en charge financière partielle de la commune, à hauteur de 50% du coût de la destruction



Que faire si je découvre un nid ?

Ne pas intervenir et déclarer la présence du nid en Mairie

Contact au : 02 43 00 61 43

Le référent viendra authentifier le nid dans un premier temps et recueillir les informations nécessaires à son enlèvement. Ces données seront ensuite transmises à POLLENIZ qui assurera la mise en œuvre de la destruction par le biais d'entreprises prestataires spécialisées

Attention : Une destruction sauvage du nid engendre un risque très élevé d'attaque massive, favorise la dispersion des reines qui recréeront d'autres nids ailleurs et **n'engage aucune participation financière de la commune**. Le piégeage est déconseillé, car il présente un risque important pour les populations d'insectes locales ne doit pas rester opérationnel au-delà du 15 mai. Aucun modèle n'étant totalement sélectif, le risque est de faire plus de mal que de bien et, dans ce cas, ne pas préserver l'entomofaune.

Seuls les frelons asiatiques rentrent dans le cadre du plan d'action POLLENIZ

Congés d'été

La mairie sera fermée du **20 juillet au 7 août**.

Une permanence sera assurée les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 16h

En cas d'urgence, vous pourrez contacter :

Le : 06.26.59.63.52

Ou le : 06 73 08 16 32



Repas du CCAS

Le repas du CCAS, offert aux personnes âgées de 70 ans et plus se déroulera le **samedi 27 septembre**. Si vous n'avez pas reçu d'invitation, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 43 00 61. 43



The CCAS – Centre Communal d'Action Sociale – and you

The CCAS is part of the social fabric of the Commune in France, inspired by the 'fraternité' element of the French devise. There is an overlap with what we would think of as Citizen's Advice, as it helps direct people towards the best sources of information and help depending on their circumstances, but the 'Action Sociale' refers more to *social responsibility* (that is actions designed to improve people's lives) than just *social activities*. That said, social activities can be involved, most notably events to bring together the older members of the community. Although the format and age qualification vary from commune to commune, in Désertines this takes the form of an annual meal to which residents aged 70 or over, together with their partners, are invited. The meal is free for 'qualifying' invitees, half price for accompanying partners, and usually takes place in September, although invitations are issued earlier in the year. If you qualify (being resident and aged 70 or more), please contact Sylvie at the Mairie to make sure that you receive your invitation (usually verbal). As well as the chance to enjoy a delicious meal, it is also a very warm, traditional, community event and an ideal opportunity to get to know your neighbours and integrate into the commune – not to mention a chance to practise your French

Portage des repas

Si vous souhaitez bénéficier du portage des repas, n'hésitez pas à vous renseigner à la mairie.

Ce service est assuré par un agent communal, sur tout le territoire de la commune du lundi au vendredi (sauf les jours fériés)

Les repas sont produits par l'EHPAD « Le Bel Accueil » de Fougères du Plessis.

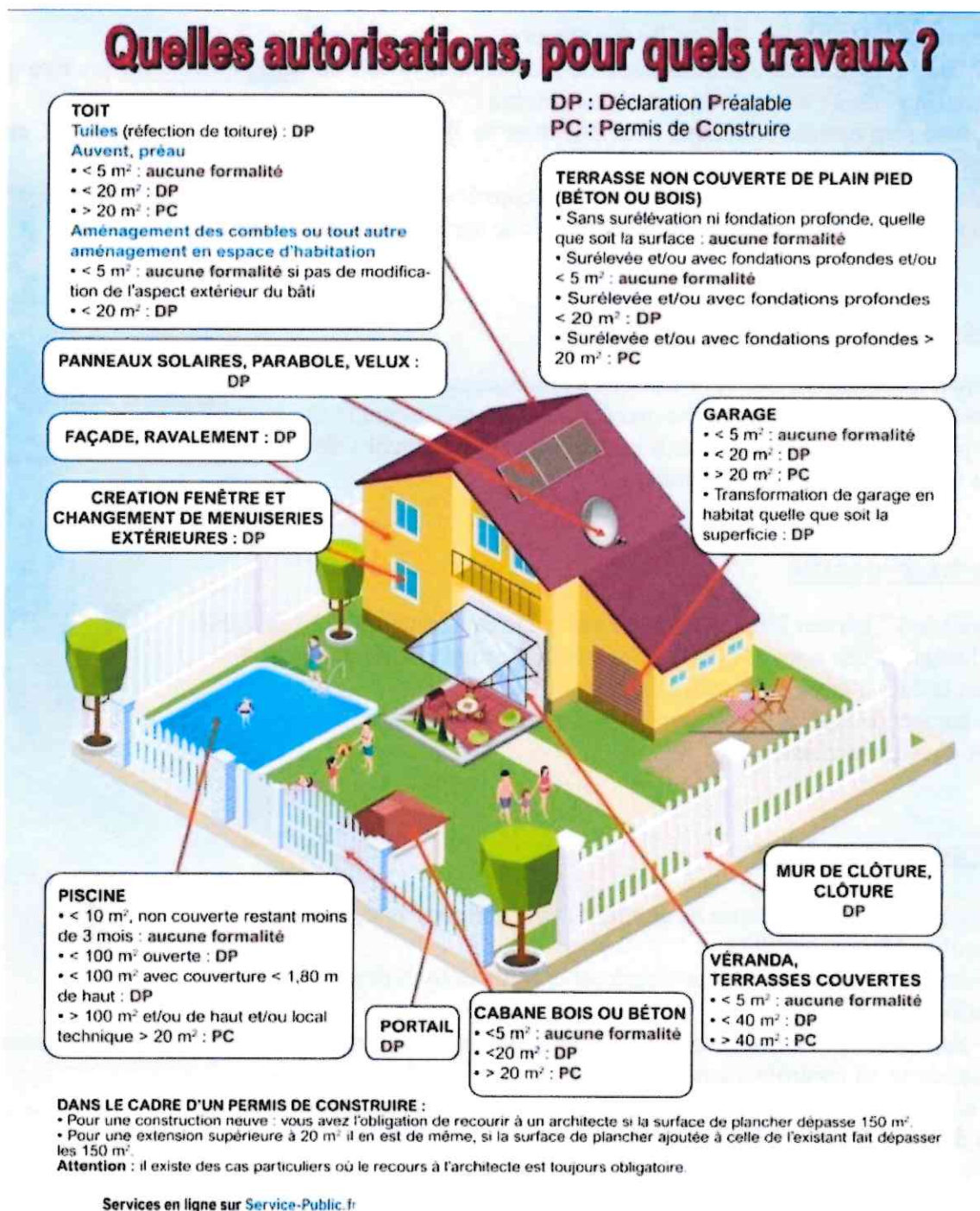


Nids d'hirondelles

En France, **toutes les espèces d'hirondelles bénéficient d'un statut de protection** par la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature article (L411-1) du code de l'environnement et arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire français.



Ainsi, **il est interdit en tout temps de détruire ou de porter atteinte aux hirondelles, ainsi qu'à leurs nids (même inoccupés) ou à leurs couvées**. Il s'agit d'un délit passible de 3 ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amendes ((article L415-3 du C.Env.)



Les travaux terminés, vous devez effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT).

C'est un document essentiel en cas de vente future du bien.

Recensement citoyen obligatoire



Le recensement citoyen est **OBLIGATOIRE**.

Il se fait en mairie pour tous Français **dès l'âge de 16 ans** et avant la fin du 3^{ème} mois suivant. Les documents à fournir sont les suivants :

Carte d'identité et livret de famille des parents.

Le Maire délivre alors une attestation de recensement, à fournir **obligatoirement** pour se présenter à un concours ou à l'examen du permis de conduire.

Le jeune sera ensuite convoqué pour effectuer sa JDC (Journée Défense Citoyenneté). Cette journée est **obligatoire**.

Attention : un recensement tardif, c'est une convocation tardive à la JDC, l'impossibilité de s'inscrire à un examen et une non inscription automatique sur les listes électorales.

Inscription sur les listes électorales

En mars 2026 auront lieu les Elections Municipales.

Pensez à vous inscrire en mairie ou en ligne sur service-public.fr

Les jeunes de 18 ans révolus sont inscrits automatiquement s'ils se sont faits recenser sur la commune.



Cartes d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'agence France Titres déclare qu'il est possible de demander une nouvelle carte d'identité au format « carte de crédit » avant la date d'expiration de l'ancienne.

Les papiers d'identité à jour sont de plus en plus demandés pour de multiples démarches.



Permis de conduire

Le permis de conduire (titre de conduite) rose cartonné reste **valable jusqu'au 19 janvier 2033**.

Un titre de conduite au format « carte de crédit » délivré depuis 2013 est **valable 15 ans**.

Le renouvellement consistera en une **simple démarche administrative** : il n'y aura ni examen de conduite, ni contrôle médical à passer.

Ce renouvellement permettra d'actualiser votre adresse et votre photo.

Les démarches se font par l'ANTS.



L'ÉCOLE MARIN MARIE

RPI FOUGEROLLES DU PLESSIS-LA DOREE-DESERTINES

Les enfants nés en 2022 et 2023 peuvent être préinscrits à la mairie de Fougerolles du Plessis ou à l'école à partir de maintenant même si vous désirez que leur rentrée se fasse un peu plus tard. Sachez que tous les enfants de 3 ans doivent fréquenter l'école, l'obligation scolaire étant abaissée à 3 ans au lieu de 6 ans précédemment.

Contact : Mme LORY à l'école au 02 43 05 56 09 ou par mail : ce.0530213u@ac-nantes.fr

Les effectifs prévus actuellement pour la rentrée sont :

Classe de TPS.PS.MS : 15

Classe de GS.CP : 14

Classe de CE1.CE2 : 18

Classe de CM1.CM2 : 27

Projets pour l'année 2025/2026 :

- **Projet cirque sur toute l'année scolaire** avec une représentation sous chapiteau avec la Circassienne de Fougerolles du Plessis. L'inauguration du chapiteau est prévue les 6 et 7 septembre
- **Projet musique** sera en lien à ce projet cirque : apprentissage des chants et accompagnement sonore.
Ce projet représente un gros budget (entre 7000 € et 10 000 €). Les différentes communes seront sollicitées. La Commune de Désertines a d'ores et déjà donné son accord de principe.
- Piscine au 1^{er} trimestre
- Cinéma une fois par an pour chaque classe
- Vélo CM « Le petit tour USEP » en juin 2026
- Liaison école collège avec la continuité de la lecture publique
- Participation au concours scolaire « Le Parlement des enfants » organisé avec l'Assemblée Nationale. Il est proposé aux élèves de cours élémentaire 2^{ème} année et de sixième de rédiger une proposition de loi sur un thème donné.

Nous souhaitons une belle fin d'année scolaire à tous les enfants et nous leur donnons rendez-vous le lundi 1^{er} septembre 2025 pour une nouvelle rentrée.

L'équipe enseignante



Après-midi à la rencontre des résidents de l'EHPAD

LES ASSOCIATIONS DU CANTON

Les Virades de l'espoir

En 2025, les virades sont de retour pour fêter le 60^{ème} anniversaire de l'association « *Vaincre la Mucoviscidose* », une nouvelle édition des virades de l'Espoir aura lieu le 28 septembre sur la commune de Saint Berthevin la Tannière.

A partir de 9h vous pouvez venir nous rejoindre pour participer aux diverses activités proposées. Comme chaque année pour ceux et celles qui le veulent vous pouvez venir participer à la randonnée cyclo ou pédestre, le club de Country de Montaudin se joindra ensuite à nous pour faire une démonstration, et bien d'autres activités seront à venir découvrir sur place. Toute l'année, les bénévoles de l'association ainsi que la commune organisatrice se mobilisent pour faire de cette journée une belle fête au profit de « *Vaincre la Mucoviscidose* ».

La recherche continue d'avancer et les traitements se développent pour qu'un plus grand nombre de malades continuent d'en bénéficier. Le chemin est encore long et nous avons plus que jamais besoin de vous, continuons à récolter des fonds pour faire avancer la recherche. Tout cela ne serait pas possible sans vous, alors venez nombreux nous rejoindre pour passer un joli moment tous ensemble.

Et n'oubliez pas, ne jeter pas vos vieux journaux, venez les déposer dans les différents points de collecte mis en place dans chaque commune ainsi que vos bouchons en plastique.

Merci d'avance à toutes et tous et nous vous donnons donc rendez-vous le 28 septembre. Venez nombreux !

L'équipe des Virades de l'Espoir



Hercend Gérard : 06.04.09.92.68

Barbedette Philippe : 06.32.19.37.05

Barbedette Audrey : audreybarbedette1@gmail.com

La foire cantonale

Les **30 et 31 août**, la Commune de Désertines accueillera pour la 4^{ème} fois la 34^{ème} Foire d'Automne de notre bassin de vie au lieu-dit La Maladrerie, Route du Teilleul.

Tout au long de ces deux journées, vous êtes invités à venir découvrir les différentes activités proposées par le Comice Agricole, les JA et le Comités des Fêtes de Désertines.

Le samedi débutera par le traditionnel comice suivi de l'inter villages et d'un cross de 10 kms organisé le comité des fêtes de Désertines et le CANOM de Gorron.

Au programme du dimanche : randonnée pédestre à partir de 9h30, concours de labour pour les jeunes et jeux de force, structures gonflables, marché du terroir, exposition des artisans et commerçants, tout cela dans une ambiance très musicale avec la prestation des groupes « SAMBA NI Ô » et « DINAMIK »

Pendant ces deux jours, l'accès au terrain est gratuit. Le samedi vous pourrez déjeuner sur place sans réservation. Le dimanche, réservez vos places au près des membres du comice ou des JA.

Votre présence est importante pour faire de cette foire cantonale un bon moment d'échange, de rencontres et de convivialité.



LES ASSOCIATIONS

Société de Chasse Saint Hubert SHD

Désertines – Vieuvy – Saint Aubin Fosse Louvain



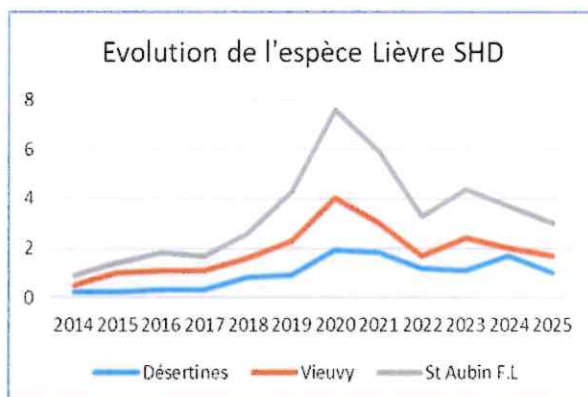
Notre saison de chasse s'est achevée le 30 juin 2025, et la nouvelle débute déjà. Depuis la création de notre association, elle sera notre **96^{ème}** saison.

Aux comptages de janvier dernier, la population de renards augmente toujours très nettement, la galle est beaucoup moins présente sur les animaux. Nous continuons à contrôler la population tout au long de la saison.



Concernant l'espèce lièvre, comme nous pouvons le constater sur le graphique des comptages ci-dessous, la population stagne. Plusieurs facteurs pourraient être en cause mais aucun ne se justifie vraiment. Nous restons vigilants. A l'échelle du GIC du Bocage, et si nous regardons l'évolution des populations sur plusieurs années, nous avons quand même réussi à stabiliser ces dernières, contrairement à certaines autres communes autour de nous, où les effectifs baissent. Les épisodes de maladie hémorragique EBHS sont toujours à surveiller.

Les courbes de Vieuvy et Saint Aubin sont en baisse mais leur circuit de comptage est court, donc il faut plutôt se fier à la courbe de Désertines qui se rapproche plus de la réalité et de celle du GIC au global.



Si vous trouvez un lièvre mort, sans trace de collision apparente, nous remercions les propriétaires de nous prévenir afin que le technicien de la fédération vienne le récupérer pour le faire analyser en laboratoire.

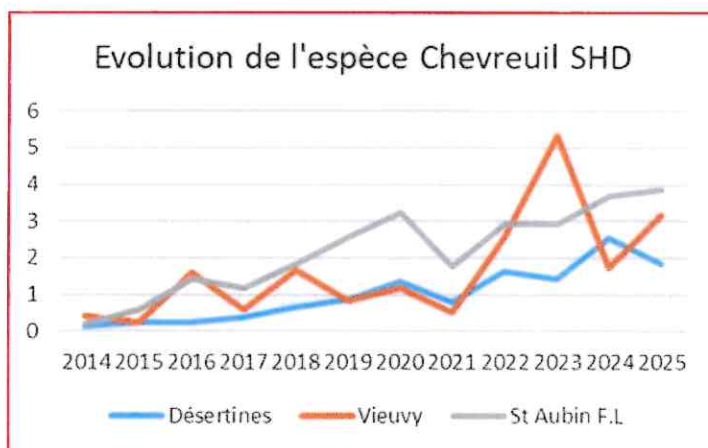


Cette saison, nous constatons encore une stagnation des prélèvements de corvidés. Néanmoins notre vigilance reste active, et nous invitons les propriétaires adhérents de la société, à nous avertir le plus tôt possible, en cas d'invasion.

Les choucas des tours sont aussi très présents mais nous ne pouvons pas chasser cette espèce, car elle est protégée.

La population de chevreuil augmente toujours sur nos terrains, ce qui démontre une très bonne reproduction de l'espèce. Nous adaptons les prélèvements.

Pour notre société de chasse, 22 animaux seront prélevés en 2025-2026 sur les 3 communes.



Nous invitons les éventuels nouveaux chasseurs intéressés pour devenir adhérents de notre association, à bien vouloir se faire connaître auprès de notre président avant la fin du mois d'août.

La surface totale de la société de chasse pour la saison 2025-26, sera de **2316 hectares**.

Chaque année nous procédons à quelques mises à jour si nécessaire. Ainsi nous nous rapprocherons de certains de nos propriétaires dans les mois à venir, afin de finaliser cette actualisation.



Nous organisons un loto cette été, il aura lieu le **vendredi 18 juillet 2025 au soir**. Nous remercions les bénévoles qui nous aident pour l'organisation et pour le déroulement de ce loto.

Merci à tous pour votre présence.

Dans l'attente de l'ouverture de la prochaine saison 2025-2026, l'ensemble des chasseurs vous souhaite d'excellentes vacances estivales.

Groupement d'Intérêt Cynégétique du Bocage

Brecé, Carelles, Colombiers du Plessis, Désertines, Gorron, Hercé, Lesbois, Levaré, Saint Aubin Fosse Louvain, Vieuvy



GIC du Bocage

L'assemblée générale du GIC du Bocage a eu lieu le 16 avril 2025.

Au vu de la stagnation de nos populations de lièvres, les représentants ont voté à la majorité, la chasse au lièvre sur l'ensemble du territoire du GIC à hauteur **d'un lièvre attribué pour 200 hectares de terrain**. Nous réalisons que l'espèce a une faible dynamique sur nos terrains, et nous décidons cette mesure car le but du GIC a toujours été d'adapter la gestion des espèces de manière responsable, réfléchie, et concertée.

Sur 2024-25, la chasse au lièvre était aussi ouverte à 1 lièvre pour 200 ha sur le GIC du Bocage, nous avons donc décidé pour la saison prochaine de maintenir ce taux de prélèvement.

En ce qui concerne le chevreuil, la demande de bracelets se fait au nom du GIC. Ainsi, pour la saison prochaine, **84 bracelets** ont été attribués pour l'ensemble du territoire.



Pour rappel, son but principal est :

- de rassembler les chasseurs adhérents de toutes nos communes et de pouvoir échanger sur la protection et la gestion des espèces sauvages ; pour le moment, principalement les espèces chevreuil et lièvre,
- de gérer l'espèce lièvre sur un territoire très étendu et donc de protéger les animaux d'une gestion disproportionnée et inadaptée,
- de partager un contrat de service à la Fédération des chasseurs et de mutualiser nos futures demandes de plan de chasse,
- de conseiller la fédération des chasseurs sur les attributions de nos futurs plans de chasse lièvre.

Les sociétés de chasse et chasseurs privés adhérents au GIC rassemblent leurs territoires de chasse et la surface totale du GIC du Bocage est à ce jour de plus de **7042 hectares**.

Les propriétaires et les détenteurs de droit de chasse souhaitant des renseignements ou voulant adhérer à notre GIC, peuvent nous contacter par mail, via notre secrétaire, à l'adresse : **gicdubocage@gmail.com**

La Dynamique



La saison 2024/2025 s'est terminée le jeudi 22 Mai dernier avec 18 adhérentes.
Pour la saison prochaine, les cours de gymnastique reprendront
Le **Jeudi 11 Septembre 2025 à 19 h 30** à la salle au-dessus de la mairie.

Toute nouvelle personne qui serait intéressée par cette activité sportive sera la bienvenue.
Une première séance d'essai gratuite est possible pour les nouvelles ou nouveaux adhérents.
Les inscriptions et encaissements (50€ pour l'année) se feront lors des premiers cours.

N'hésitez pas à contacter la présidente de l'association La Dynamique
Rolande FOURMOND au 07 63 50 45 16 ou toute autre personne déjà adhérente.
Bel été et bonnes vacances.

Le club y'a d'la joie

Nous faisons nos activités tous les jeudis : belote, pétanque.

Nous avons fait notre repas du printemps le 4 juin.

Le repas champêtre aura lieu le 28 août et le repas de Noël, le 18 décembre.

Le prochain concours de belote aura lieu le 7 octobre.

Les thés dansants sont organisés tous les premiers jeudis du mois.

Tous les nouveaux adhérents seront les bienvenus

Bonnes vacances à tous

La présidente



U.S.D.

Pour la saison 2024/2025 l'US DESERTINES compte :

- 61 licences (39 l'an passé) dont :

- * 34 séniors masculines
- * 18 séniors féminines
- * 9 dirigeants



Féminines :

DÉPARTEMENTAL FOOT À 8 - FÉMININES POULE NORD

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	ENT. CONTEST	12	5	4	0	1	0	18	6	0	12
2	JUVIGNE LES BLEUETS	10	5	3	1	1	0	12	5	0	7
3	GF NORD MAYENNE	9	5	3	0	2	0	8	9	0	-1
4	MOULAY SPORTS	7	5	2	1	2	0	11	15	0	-4
5	PAYS JUHEL US	3	5	1	0	4	0	6	11	0	-5
6	DESERTINES US	3	5	1	0	4	0	5	14	0	-9
7	MONTENAY ASO	-3	3	0	0	0	3	0	0	0	0

DÉPARTEMENTAL FOOT À 8 - FÉMININES POULE D2

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	ENT. VAL DE JOUANNE	7	4	2	1	1	0	13	3	0	10
2	PAYS JUHEL US	6	4	2	0	2	0	5	13	0	-8
3	MOULAY SPORTS	5	4	1	2	1	0	8	7	0	1
4	DESERTINES US	6	4	1	2	1	0	4	4	0	0
5	CHATEAU GONTIER FC	3	4	0	3	1	0	4	7	0	-3
6	ENT. BAS MAINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COUPE DISTRICT FÉMININES À 8 GENEVIÈVE CHARRIER POULE NORD

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	ENT. CONTEST	12	5	4	0	1	0	18	6	0	12
2	JUVIGNE LES BLEUETS	10	5	3	1	1	0	12	5	0	7
3	GF NORD MAYENNE	9	5	3	0	2	0	8	9	0	-1
4	MOULAY SPORTS	7	5	2	1	2	0	11	15	0	-4
5	PAYS JUHEL US	3	5	1	0	4	0	6	11	0	-5
6	DESERTINES US	3	5	1	0	4	0	5	14	0	-9
7	MONTENAY ASO	-3	3	0	0	0	3	0	0	0	0

1^{ère} phase

6^{ème} avec 3 points

6^{ème} attaque avec 5 buts marqués

5^{ème} défense avec 14 buts encaissés

2^{ème} phases

4^{ème} avec 5 points

4^{ème} attaque avec 4 buts marqués

2^{ème} défense avec 4 buts encaissés

Coupe

6^{ème} avec 3 points

6^{ème} attaque avec 5 buts marqués

5^{ème} défense avec 14 buts encaissés

Masculins :

Compétitions :

- Coupe de France

⊗ 1^{er} tour : Ahuillé (1-5)

- Coupe des pays de Loire

✓ 1^{er} tour : Oiseau (4-1)

⊗ 2^{ème} tour : Marcillé (5-1)

- Coupe Bernard Poirrier :

✓ 1^{er} tour : St germain le Fouilloux (1-2)

⊗ 2^{ème} tour : Le Genest St Isle (1-2)

- Challenge Bernard Poirrier:

⊗ 1^{er} tour : La Bigottière (2-5)

- Coupe des réserves

⊗ 1^{er} tour : Bourgneuf (0-1)

- Challenge des réserves :

✓ 1^{er} tour : Ernée C (3-0 Forfait)

✓ 2^{ème} tour : Gorron B (3-0 Forfait)

⊗ 3^{ème} tour : St Jean sur Mayenne B (2-3)

Division 3

DÉPARTEMENTAL 3 GROUPE C

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	LA DORÉE AS	42	16	13	3	0	0	50	16	0	34
2	MONTENAY ASO	37	16	12	1	3	0	41	19	0	22
3	DESERTINES US	34	16	10	4	2	0	51	16	0	35
4	FOUGEROLLES US	24	16	8	1	7	0	35	38	1	-3
5	CHAILLAND FC	22	16	7	1	8	0	40	33	0	7
6	LANDIVY PONTMAIN FC	18	16	6	0	10	0	26	39	0	-13
7	JUVIGNE LES BLEUETS	17	16	5	2	9	0	28	36	0	-8
8	ST PIERRE DES LANDES	10	16	3	4	6	3	24	43	0	-19
9	VAUTORTE AS	0	16	0	0	16	0	15	70	0	-55
10	ERNÉE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Année 24/25

3 ^{ème} avec 34 points
1 ^{ère} attaque avec 51 buts marqués
1 ^{ère} défense avec 16 buts encaissés

Année 23/24

4 ^{ème} avec 34 points
3 ^{ème} attaque avec 55 buts marqués
2 ^{ème} défense avec 21 buts encaissés

Division 4

DÉPARTEMENTAL 4 GROUPE E

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	LE PAS SPORTS	24	9	8	0	1	0	33	10	0	23
2	ST DENIS GAST. JG	21	9	7	0	2	0	33	13	0	20
3	LA DORÉE AS	19	9	6	1	2	0	19	16	0	3
4	DESERTINES US	18	9	6	0	3	0	33	16	0	17
5	AMBRIERES CIGNE FC	14	8	4	2	2	0	26	15	0	11
6	JUVIGNE LES BLEUETS	10	9	3	1	5	0	19	25	0	-6
7	ST GEORGES BUT. V	10	9	3	1	5	0	22	21	0	1
8	ENT. MONTENAY	8	9	2	2	5	0	10	32	0	-22
9	BIGOTTIERE ALEXAIN	3	8	1	1	5	1	8	24	0	-16
10	FOUGEROLLES US	-1	9	0	0	8	1	5	36	0	-31

1ère phase

4 ^{ème} avec 18 points
1 ^{ère} attaque avec 33 buts marqués
4 ^{ème} défense avec 16 buts encaissés

DÉPARTEMENTAL 4 ÉLITE GROUPE D

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	LE PAS SPORTS	22	10	7	1	2	0	31	16	0	15
2	ST DENIS GAST. JG	20	10	6	2	2	0	35	11	0	24
3	FC LASSAY - LE HORPS	15	10	5	1	3	1	22	20	0	2
4	ARON US	11	10	3	3	3	1	24	24	0	0
5	LA DORÉE AS	8	10	3	0	6	1	16	37	0	-21
6	DESERTINES US	6	10	2	1	6	1	17	37	0	-20

2ème phases

6 ^{ème} avec 6 points
5 ^{ème} attaque avec 17 buts marqués
5 ^{ème} défense avec 37 buts encaissés

Nous remercions les joueurs, dirigeants et bénévoles pour leurs investissements et leurs disponibilités. Nous recherchons des joueurs pour l'année prochaine pour combler nos effectifs, ainsi nous recherchons un arbitre officiel. N'hésitez pas nous contacter au 06-70-79-75-02.

Événement : La Soirée du foot aura lieu le 22 novembre 2025.

Le Comité des fêtes



Notre soirée **Choucroute** a été, comme à son habitude, un franc succès avec la vente de 425 cartes et une piste de danse débordante. Concernant le **Tournoi de Palet** du 17 mai, nous avons eu 50 équipes à participer, suivi d'une soirée dansante animée par l'orchestre Equinoxe dans la salle polyvalente. Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes présentes à nos événements et espérons vous voir toujours plus nombreux ! Le but étant de se rassembler et d'animer notre belle commune.

Evènements à venir :

La foire d'automne se déroule à Désertines le 30 et 31 août, voici les activités de ce weekend :

□ Samedi :

- 14h00 **Cross de la foire d'automne**

**Cross de la
FOIRE D'AUTOMNE**

📍 Désertines (53)
La Doucetièrre

Gratuit
14H - 1 À 3 KM :
EA à minimes - filles et garçons
Enfants nés : 2010 à 2018

5€
14H30 - 6 ou 9 KM :
Cadets à Master
Femmes et hommes

SAMEDI 30 AOÛT

Inscription sur Klikego avant
le 29/08 ou sur place.

- 16h00 **Intervillages** (tir à la corde, course en sac, parcours...) : par équipe de 5 personnes

□ **Dimanche :**

- Matin : randonnée au sentier pédestre
- 11h30 à 13h30 défilé sur un rythme afro-brésilien de **la batucada "Samba Ni Ô"**
- 14h00 **Orchestre de variété/rock "Dinamik"**



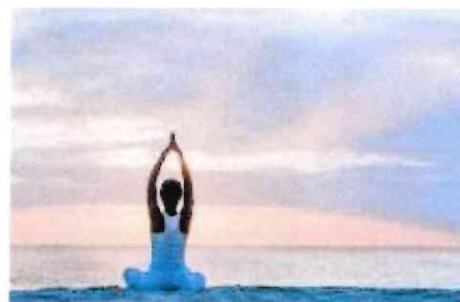
Notre soirée Moules frites / Feu d'artifice se déroulera le **6 septembre** au soir à la salle polyvalente. Le DJ Hapra sera aux platines pour animer la soirée après le traditionnel feu d'artifice. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Bon été à toutes et à tous



YOGA

Des cours de yoga sont dispensés le samedi de 8h45 à 9h45 à la salle de motricité de Désertines.
Ils sont adaptés aux débutants et avancés.
La reprise des cours aura lieu le 13 septembre.
Une séance d'essai gratuite est prévue le 6 septembre.
Pour plus de renseignements, Madame Alex Easterling est à votre disposition au :
Tel : 07 69 14 24 53
E-Mail : a.beech@me.com



EN BREF

Désertines à table !

Le 27 juin a eu lieu le traditionnel pique-nique de la commune. Un grand merci à tous les Désertinais qui ont répondu présent à ce moment de partage et de convivialité.

A l'année prochaine !!



Les nouveautés

Le robot a été installé au terrain de football



L'ombrière est en installée



A compter du 1^{er} septembre, le SENOM remplacera la SAUR et deviendra votre interlocuteur pour la facturation et pour tous problèmes techniques. Pensez à faire votre changement auprès du SENOM : 6, place de la Mairie 53120 Gorron. 02 43 05 37 90, dans les plus brefs délais.

Une équipe de Football Féminine à Désertines



Au cours de l'année 2024, des jeunes filles de Désertines ont créé une équipe féminine. Au début de l'aventure, quatre jeunes filles s'entraînent avec les garçons. Rapidement le petit groupe s'étoffe et compte aujourd'hui 18 licenciées. Les premiers matches furent difficiles mais, à force de persévérance, les filles terminent 4^{ème} de D2. Nous les félicitons et leur souhaitons une très belle prochaine saison !



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



**Mouillez-vous
le corps**



**Fermez les volets
et fenêtres**



**Privilégiez
les activités douces**



**Mangez frais
et équilibré**



**Évitez
l'alcool**



**Prenez des nouvelles
des plus fragiles**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

* Coût de l'appel jusqu'à 0,050 € de taxe d'appel en service clients.
L'appel est entièrement gratuit aux personnes de moins de 18 ans.

Calendrier des Manifestations

DATE	Manifestation		Organisateur	horaires indicatifs	lieu	autres infos complémentaires
18/07/2025	LOTO		Sté de Chasse St Hubert	dès 12:00	Salle des Fêtes	
07/08/2025	BAL		Club Y'a d'la joie	à partir de 14:00	Salle des Fêtes	
28/08/2025	Repas champêtre		Club Y'a d'la joie		Boulodrome	
30/08/2025 31/08/2025	Foire d'Automne		Comice Agricole Comité des Fêtes		La Doucetière	
06/09/2025	Soirée Moules/Frites		Comité des Fêtes		Salle des Fêtes	inscription ou/et réservation
	Feu d'artifice		Mairie		Salle des Fêtes	
07/09/2025	Fête communale		Comité des Fêtes		dans la commune	
04/09/2025	BAL		Club Y'a d'la joie	à partir de 14:00	Salle des Fêtes	
27/09/2025	Repas CCAS		Mairie		Salle des Fêtes	inscription ou/et réservation
02/10/2025	BAL		Club Y'a d'la joie	à partir de 14:00	Salle des Fêtes	
07/10/2025	Concours belote		Club Y'a d'la joie	à partir de 14:00	Salle des Fêtes	
06/11/2025	BAL		Club Y'a d'la joie	à partir de 14:00	Salle des Fêtes	
11/11/2025	Commémoration		Mairie		Place de l'église	
22/11/2025	Soirée dansante avec repas		US Désertines - Foot	20:30	Salle des Fêtes	inscription ou/et réservation
04/12/2025	BAL		Club Y'a d'la joie	à partir de 14:00	Salle des Fêtes	
06/12/2025	STE BARBE		Mairie		Salle des Fêtes	
18/12/2025	Repas de Noël		Club Y'a d'la joie		Salle des fêtes	
19/12/2025	Noël Communal		Mairie	20:30	Salle des Fêtes	

NUMÉROS UTILES

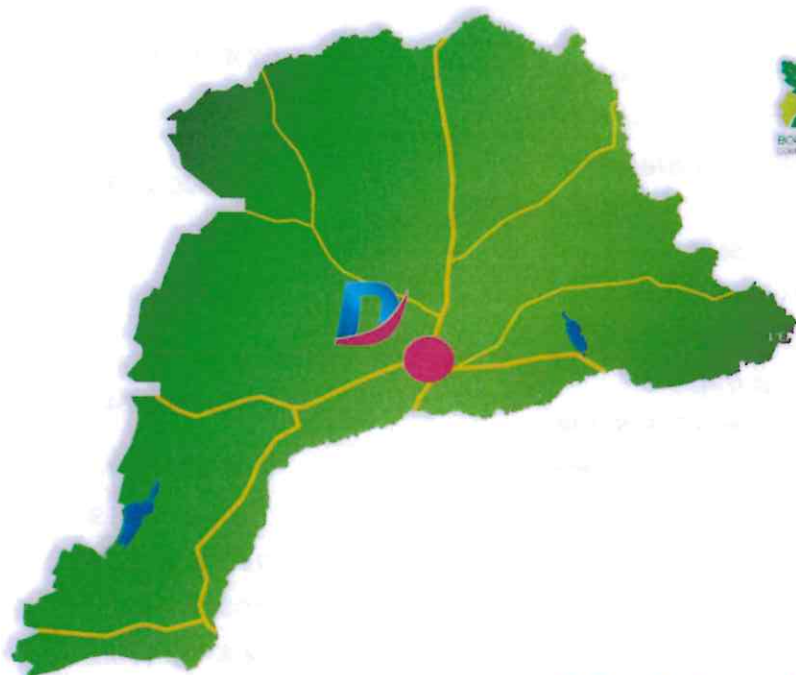
Ecole Publique RPI Fougerolles du Plessis	02 43 05 56 09
Garderie	06 59 40 39 65
Espace France Services Gorron	02 43 30 10 58
Landivy (CAF. MSA. CARSAT. CPAM)	02 43 05 47 40
A.D.M.R 5, rue du Maine. Fougerolles du Plessis horaires d'ouverture : lundi, mardi et vendredi : 9h 12h et 13h15 16h15 Mercredi de 9h à 12h	02 43 05 70 95
Assistante sociale 3, rue Cour de Forges - Gorron	02 43 08 06 03
SIMAD Ouvert du lundi au vendredi De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00	02 43 08 83 52
Médiateur/Conciliateur Permanence à Landivy le 1 ^{er} mardi du mois	02 43 05 42 05
C.C.B.M 1, Grande Rue – Gorron www.bocage-mayennais.fr	02 43 08 47 47
Centre des Impôts 75, rue des Alouettes- Mayenne	02 43 04 81 46
ALEOP transport à la demande	09 69 39 14 14
Gendarmerie de Landivy	02 43 05 42 39
ENEDIS	09 726 750 53
SAUR (eau et assainissement)	02 44 71 05 58
SENUM (assainissement non collectif)	02 43 05 13 29
URGENCES POMPIERS	18 ou 112
SAMU	15
GENDARMERIE	17
URGENCES SOURDS ET MALENTENDANTS	114
ALLO ENFANCE EN DANGER	119
ARRETONS LES VIOLENCES (numéro gratuit et anonyme)	3919
ANTIPOISON :	
Rennes	02 99 59 22 22
Angers	02 41 48 21 21

(Bulletin réalisé et imprimé par nos soins)



Désertines

La Mayenne



Mairie de Désertines

Rue de Normandie

53190 DÉSERTINES

Tél : 02.43.00.61.43

E-mail : contact@desertines53.fr

www.desertines53.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et Jeudi : 9h-12h

Mardi et Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Samedi (1^{er} et 3^{ème} du mois) : 9h-12h

Fermé le mercredi



Application Mobile